

DEPARTEMENT DE LA  
GIRONDE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT  
DE BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE  
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA  
COMMUNE DE FLOIRAC

**Séance du 12 juin 2023**

**Objet**

**Nouveau groupe  
scolaire Camus-  
Mauriac -  
Equipement en  
mobilier scolaire -  
Demande de  
financement auprès  
du Conseil  
Départemental de la  
Gironde pour  
l'année 2023**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 6 juin 2023 s'est réuni à 18 heures sous la présidence de M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.

**Etaient présents : Alexandre BOURIGAULT – Jean Claude GALAN – Andrée COLLIN - Pascal CAVALIERE – Martine CHEVAUCHERIE – Didier IGLESIAS - Hélène BARBOT – Jean-Michel MEYRE – Régis DESCLAUX DE LESCAR - Hervé DROILLARD – Nadine GRENOUILLEAU – Nathalie BIJOUX - Nicole BONNAL – Christophe BAGILET - Vincent BUNEL -Olivier SAILHAN – Josette DURLIN -- Justine ADENIS – Monique FRENEL - Catherine ARNOLD – Jonathan SINSOU – Patrick DANDY**

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

**Nathalie LACUEY à Andrée COLLIN - Fatima SABI à Hervé DROILLARD - Céline PROUHET à Vincent BUNEL - Ahmed ASFOR à Alexandre BOURIGAULT – Muriel SOLA à Martine CHEVAUCHERIE - Kamel MEHERZI à Nicole BONNAL – Cédric JUIF à Pascal CAVALIERE – Séverine CASTAGNET à Catherine ARNOLD**

**Absent excusé : Alexandre LEDOUX - Nicolas CALT**

**Mme Justine ADENIS a été nommée secrétaire de séance**

**LE NOMBRE DE  
CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN  
EXERCICE EST DE :**

33

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Départemental de la Gironde apporte à certaines communes un fond de soutien à l'investissement.

Dans ce cadre le département donne, entre autres, la priorité à l'aménagement des équipements publics et notamment, concernant l'enseignement dans le premier degré, l'équipement des écoles.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le contexte du réaménagement urbain du quartier Dravemont situé sur le Haut Floirac, la Ville a souhaité regrouper l'école maternelle François

Mauriac et l'école élémentaire Albert Camus afin de créer un groupe scolaire unifié, à l'emplacement de l'ancienne école maternelle.

Ce nouveau groupe scolaire situé à proximité du centre social et de la médiathèque sera doté de 7 classes en maternelle et 12 classes en élémentaire, ainsi que d'un ensemble de locaux mutualisés (bibliothèque, salle plurivalente, salle polyvalente, salle des sciences et des arts, salle des maîtres, salle de réunion).

Il accueillera les élèves du quartier à la rentrée de septembre 2023.

Afin de permettre l'ouverture et le fonctionnement des 2 écoles, la Ville complètera le mobilier des salles de classes par les achats suivants :

| DESIGNATION  | MONTANT HT  | MONTANT TTC | PARTICIPATION COMMUNALE | DEPARTEMENT |
|--|-------------|-------------|-------------------------|-------------|
| Achat de mobilier pour les classes de CP, CE1, CM1 et CM2<br>Achat de mobilier de direction<br>Acquisition de matériel commun aux classes et bibliothèque<br>Achat d'équipements pour le dortoir | 23 453,10 € | 28 143,72 € | 14 072,72 €             | 14 071,00 € |

En conséquence la commune de Floirac sollicite la participation financière du Conseil Départemental de la Gironde pour un montant de 14 071,00 €.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29 ;  
Vu l'avis de la Commission Finances, Ressources Humaines, Administration Générale, Démocratie participative et Agenda 21 réunie en date du 24 Mai 2023;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter la participation du Conseil Départemental de la Gironde pour un montant de 14 071,00 €.

Nombre de votants : 31  
Suffrages exprimés : 31  
Pour : 31 unanime  
Contre :  
Abstention :

: **POUR EXTRAIT CONFORME :**  
**A la Mairie de FLOIRAC, le 13 juin 2023**

**Le Maire,**  
**Jean-Jacques PUYOBRAU**

